



D'ACCUEIL

ENFANTS-PARENTS

Le lieu d'accueil enfants-parents est un espace qui participe et favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant et accompagne les parents dans l'exercice de leur rôle parental. Il constitue un lieu convivial de jeux pour les enfants et d'échanges pour les parents et futurs parents.

FAVORISER LE LIEN PARENT-ENFANT

les Laep sont des espaces favorisant la qualité du lien d'attachement entre les parents et les enfants et permettent à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions. Ils développent la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial.



SE RENCONTRER ET ECHANGER

C'est un lieu de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente et de parole où sont accueillis conjointement l'enfant de 0 à 4 ans et son parent ou l'adulte qui l'accompagne (futur-parent, parent, grand-parent)



TROUVER SA PLACE

C'est un lieu de lien social, sécurisé et spécialement aménagé. Il permet une vie sociale dès la naissance, où chacun trouve sa place, et où la compétence de tous est reconnue



PARTAGER SES EXPERIENCES

Les parents, parfois isolés devant les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants, peuvent partager avec d'autres familles et ainsi trouver leurs propres solutions (à leurs questions)

MODALITES

Accueil gratuit et anonyme, sans inscription
Les mardis de 9h00 à 11h30
Hors vacances scolaires



ACCUEILLANTES

Delphine et Marie



REGLES DE VIE

DE LA STRUCTURE

- 1- Les familles sont libres d'arriver et de partir quand elles le souhaitent dans la limite des horaires du LAEP
- 2- Les jeux sont à disposition, il n'y a pas d'activité dirigée
- 3- Pour préserver les enfants, pensez à mettre votre téléphone en mode avion.
- 4- Par mesure d'hygiène, le public accueilli doit se déchausser avant d'entrer dans la salle de jeu puis se laver les mains
- 5- La collation des enfants, hormis les biberons ou allaitement, est limitée à la prise d'eau dans la salle de jeu
- 6- Il est demandé de ne pas venir avec un enfant ayant de la fièvre ou porteur d'une maladie contagieuse.
- 7- L'accueil respecte l'anonymat des visiteurs. C'est un lieu neutre où chacun peut s'exprimer et où la confidentialité est de rigueur. La discrétion de tous est demandée sur ce qui s'y passe. Les valeurs essentielles de ce lieu sont la tolérance mutuelle et le respect de chacun. Ces valeurs devront être respectées par tous.
- 8- Durant le LAEP, les enfants sont sous la seule responsabilité de l'adulte qui l'accompagne. Celui-ci ne peut s'absenter durant l'accueil.
- 9- Si un enfant se met en danger ou ne respecte pas les règles de vie du lieu, voire met en danger un autre enfant, l'adulte référent se doit d'intervenir.
- 10- Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne, toutefois les accueillantes, garantes du bon fonctionnement du lieu, pourront intervenir en cas de non-intervention des parents.

Les familles sont tenues de respecter le matériel, les locaux et le présent règlement du LAEP. Le manquement aux règles pourrait entraîner une exclusion de LAEP.

L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques (loi du 10 juillet 2019, Art.1/Alinéa 3)

LAEP

10 rue du colonel Fabien
95470 Marly-la-ville
rpe@marlylaville.fr
01.34.68.14.91
07.72.72.11.12

